



achat de terrain contesté par les voisins

Par **ardeche07**, le 21/11/2012 à 21:55

bonsoir, voilà j'ai acheté en Corse un terrain devant notaire, j'ai mon acte de propriété. Hélas je suis embêté par les voisins de ce terrain que je viens d'acheter. En effet, ces voisins revendiquent le droit de propriété sur ce terrain en invoquant que depuis plus de trente ans, ils l'ont entretenu, et ne veulent pas me laisser pénétrer sur mon terrain ni faire venir un géomètre, en conclusion ils ont décidés de s'accaparer ce terrain gratuitement. J'ai acheté ce terrain des héritiers d'une succession et qui ont eut également un titre de propriétaire. Merci de me donner des conseils.

Par **Laure11**, le 22/11/2012 à 12:26

Bonjour,

Je vous conseille tout simplement d'aller à la Gendarmerie avec votre titre de propriété et leur expliquer la situation.

Tenez-nous au courant.

Par **ardeche07**, le 22/11/2012 à 15:47

bonjour, j'ai déjà vu la gendarmerie et on m'a répondu que ce n'était pas de leur ressort.

Qui a payé la taxe foncière sur le terrain pendant les 30 ans ? A quel nom figure t'il sur la matrice cadastrale ?

Par **HOODIA**, le 23/11/2012 à 16:27

Il appartient à la partie adverse de prouver ses dires ,
et de montrer une validation de la prescription trentenaire .